



J'ai signé un cdi et mon patron ne me donne pas de travail

Par **luetma**, le **26/01/2015** à **18:56**

bonjour

j'ai été contacté par pole emploi afin de travailler a temps plein dans un restaurant comme manager. j'ai travaillé 64 heures la première semaine sans signer de contrat de travail. La deuxième semaine j'ai travaillé deux jours et au milieu de mon "service", le deuxième jour, le patron m'a dit de partir, que je pouvais rentrer chez moi et que cette semaine il n'aurait pas besoin de moi, qu'il me rappellerait la semaine prochaine pour signer mon contrat. La semaine d'après, jeudi, j'ai été contacté pour signer mon cdi avec le DRH. Seulement, depuis je n'ai toujours pas repris le travail. Quand j'appelle pour savoir ce qu'il en est, la sous directrice, m'a dit que le patron ne lui avait rien dit et qu'il allait parler de moi demain... Je ne comprends pas et surtout je trouve anormal de ne pas avoir de travail depuis deux semaines exactement, je ne sais meme pas si je vais garder ma place ou non.

Que dois je faire? merci.

cordialement

Par **moisse**, le **27/01/2015** à **08:42**

Bonjour,

Dans l'état actuel de l'exposé, vous ne pouvez pas faire grand chose.

Je suppose que le contrat signé prévoit une période d'essai.

Si vous rompez votre période d'essai, vous ne serez pas éligible aux allocations de retour à l'emploi.

Alors patientez quelques jours encore, l'heure de la paie va bientôt sonner et vous en saurez

plus.